

HST-1010 Recherche et rédaction en histoire

Hiver 2021

2 sections

Objectifs

Au terme de ce cours de trois crédits, l'étudiant.e devra savoir utiliser les principaux instruments bibliographiques, tant imprimés qu'électroniques, et être capable d'élaborer et de rédiger un travail de recherche en histoire selon les normes en vigueur, en respectant des délais précis. Pour ce faire, il ou elle devra développer les habiletés suivantes:

- poser et circonscrire un questionnement;
- établir une stratégie de recherche;
- rechercher et sélectionner les études les plus pertinentes, en utilisant les principaux instruments bibliographiques;
- présenter et justifier les références choisies selon les normes en vigueur;
- constituer un corpus documentaire pertinent et substantiel;
- structurer un plan de démonstration;
- développer une argumentation en fonction d'un objectif à atteindre;
- rédiger un texte cohérent et en français correct (conformément à la politique sur la langue adoptée par le département, la qualité de la langue sera évaluée jusqu'à hauteur de 20% dans les travaux soumis pour ce cours);
- présenter un travail de recherche selon les conventions d'usage et les principes éthiques de la discipline historique;
- se conformer à un échéancier précis comportant des délais relativement courts.

Contenu

Ce cours se divise en deux grandes parties. La première porte sur l'apprentissage de la recherche bibliographique pour documenter un sujet d'histoire. Elle vise à familiariser l'étudiant.e avec l'utilisation des instruments bibliographiques propres à ce champ disciplinaire tant sur support papier que sur support électronique. La deuxième insiste sur les étapes de construction d'un travail de recherche sur ce sujet et conduit à la production écrite d'une dissertation historique.

Fonctionnement

Ce cours est conçu autour d'exercices d'apprentissage, de rencontres en grand groupe, de rencontres en groupes restreints et de rencontres individuelles avec le ou la professeur.e.

Il existe deux formes de cours « magistraux ». L'une se donne sous forme de présentations générales auxquelles tous les étudiant.e.s inscrits au cours assistent en même temps (cours en amphi). Ces présentations générales permettent de préserver la cohérence du cours, de s'assurer que tous les groupes reçoivent les mêmes instructions générales de base, de favoriser le travail d'équipe au sein de l'équipe de professeur.e.s. L'autre s'effectue au sein des différentes sections de cours (A, B, C, etc.). Elle est adaptée aux thématiques privilégiées dans chaque section, permet de préciser les façons de faire propres à une période donnée ou à un contexte géographique particulier, d'utiliser l'expérience de recherche de chaque professeur.e. comme exemple concret de recherche. Elle est destinée à fournir des informations précises aux étudiant.e.s, en relation avec les domaines d'études de ces sections. Il ne faut pas les confondre avec les discussions collectives qui s'effectuent aussi dans les sections de cours.

D'autres activités sont définies comme des « discussions collectives ». Elles s'effectuent dans les sections de cours, s'appuient sur le travail effectué par les étudiant.e.s et sont surtout destinées à faire partager les expériences des uns et des autres tout en permettant au professeur.e d'insister sur les points forts et les

points faibles qui se sont manifestés dans les travaux. Deux rencontres individuelles sont obligatoires dans le cadre de ce cours. Les autres rencontres individuelles sont facultatives, selon les besoins des étudiant.e.s.

Les dates de remises de travaux sont impératives. La rigueur dans le respect des délais fait également partie de l'apprentissage lié à ce cours. Les étudiant.e.s doivent, en plus de savoir effectuer les opérations demandées, réussir à les faire dans un délai précis. Les courts délais de correction prévus permettent aux étudiant.e.s, lorsque leur professeur.e y consent, de remettre les travaux par courriel. Dans ce cas, les professeur.e.s peuvent effectuer leurs corrections à l'écran et les rendre aux étudiant.e.s également par courriel.

Dans l'apprentissage des méthodes de recherche que ce cours vise à favoriser chez les étudiant.e.s, l'utilisation de plus en plus répandue de l'informatique dans la recherche est prise en compte. C'est pourquoi les présentations générales pour l'ensemble du groupe expliqueront comment on peut utiliser et aménager des banques de données pour la recherche en histoire, qu'elles soient bibliographiques ou documentaires, comment on peut utiliser les logiciels de traitement de texte pour la gestion des données, et comment des logiciels peuvent servir à prendre des notes sur les textes électroniques et à référencer ces notes. Les étudiant.e.s utilisent déjà ces logiciels; ce cours les aidera à les utiliser avec davantage d'efficacité, en fonction des critères historiens. C'est pourquoi les professeur.e.s de l'équipe ont accepté de recevoir des travaux qui utiliseront ce type de support.

Évaluation

- Travail 1. Choisir et justifier un objet d'étude et un questionnement (individuel) 5 %
- Travail 2. Produire une bibliographie sélective, commentée et justifiée (individuel) 20 %
- Travail 3. Constituer un fichier documentaire (individuel) 10 %
- Travail 4. Produire une introduction et un plan (individuel) 20 %
- Travail 5. Produire une dissertation (individuel) 45 %.

Bibliographie

La bibliographie détaillée sera fournie au début du cours.

[Politiques départementales](#)